

Fiche de poste*

pour les enseignants souhaitant exercer dans une classe à effectif réduit

GS – CP - CE1

* annexes ci-jointes

CADRE GÉNÉRAL D'EXERCICE

Référence à l'introduction du vademecum national « Le pilotage des classes dédoublées 100% de réussite en CP et en CE1 » :

« Le dédoublement des classes est la mesure phare en faveur de l'éducation prioritaire, inscrite dans l'objectif global de 100% de réussite au CP et, partant, de réussite à l'école primaire. Cette mesure a pour objectif de garantir, pour chaque élève, l'acquisition des savoirs fondamentaux : lire, écrire, compter, respecter autrui. Cette mesure consacre le rôle de l'école comme vecteur d'égalité des territoires. Elle vise à long terme l'élévation du niveau général des élèves.

Le simple dédoublement des classes ne saurait suffire pour faire advenir les progrès des élèves. La mise en place d'une pédagogie adaptée est indispensable. Les pratiques pédagogiques sont au service d'un enseignement ambitieux. L'enseignement doit être structuré et explicite : il s'agit de donner du sens aux apprentissages et de les envisager dans leur progressivité. Ce nouveau contexte d'enseignement est propice à une sollicitation régulière de l'ensemble des élèves au cours de chaque séance et à des apprentissages renforcés. Il vise un meilleur suivi des besoins de chacun, une attention particulière aux processus d'apprentissage de l'élève, un traitement de la difficulté dans le cadre des enseignements et une remédiation rapide.

Pour ce faire, il est accompagné d'une analyse réflexive des gestes professionnels, une plus grande cohésion au sein de l'école et une mise en commun des outils et pratiques d'apprentissage entre les professeurs. »

MISSIONS

Afin de prendre en compte les spécificités des objectifs nationaux visés par le dédoublement des classes, les enseignants qui exercent sur ces postes s'engagent d'une manière accrue dans :

- La gestion de la différenciation pédagogique et de la personnalisation des enseignements.
- La veille pédagogique et didactique et notamment, la connaissance des recommandations et des guides nationaux.
- La mise en œuvre des contenus de formations spécifiquement proposés pour ces classes, et, notamment, la conception d'un enseignement rigoureux, progressif et structuré, dans tous les domaines d'apprentissage.
- Le développement d'une pédagogie explicite qui favorise l'engagement, la motivation et l'attention des élèves.
- Une réflexion sur l'aménagement des espaces et du temps.
- L'évaluation régulière des résultats des élèves et la communication des progrès réalisés aux familles.
- Le travail en équipe de cycle et inter-cycles de manière à améliorer la cohérence des enseignements.
- La participation active à des actions d'accompagnement à l'analyse réflexive de pratiques.

Enseigner en classe de GS à effectifs réduits

Français

- > Des interactions langagières nombreuses et de qualité. Des moments de métacognition et de retour sur les apprentissages.
- > Un enseignement du langage oral dans toutes ses composantes : communication, en situation, verbalisation, langage scriptural.
- > Des séances de vocabulaire explicitement programmées chaque jour.
- > Des séances de conscience phonologique explicitement programmées chaque jour.
- > Des activités visant à la prise de conscience du principe alphabétique de la langue :
 - > Bruitage des mots
 - > Dictées à l'adulte
 - > Encodage de mots
 - > Essais d'écriture
- > Des activités conduisant les élèves à distinguer et nommer les lettres avec une approche multi sensorielle.
- > Geste d'écriture : des activités visant à développer la motricité fine et à délier les gestes liés à l'écriture cursive.

Mathématiques

- > Des activités ritualisées et des séances programmées
- > Un enseignement structuré et guidé mais laissant suffisamment de liberté aux élèves pour qu'ils soient engagés dans leurs apprentissages.
- > Enseigner le nombre
 - > Principe de correspondance terme à terme : faire correspondre un mot-nombre à chaque élément de la collection.
 - > Principe de suite stable : l'enfant dit la suite des mots-nombres dans le bon ordre.
 - > Principe cardinal : l'enfant comprend que le dernier mot-nombre prononcé correspond au cardinal de la quantité.
 - > Écriture chiffrée
 - > Comparaison
- > La résolution de problèmes :
 - > Addition et soustraction
 - > Multiplication ou partage
- > Une pédagogie du jeu maîtrisée : jeux libres ou dirigés en fonction d'un objectif précis.

Enseigner en CP à effectifs réduits

Français

- > Des interactions langagières nombreuses et de qualité, des moments de métacognition et de retour sur les apprentissages.
- > Un enseignement structuré du langage oral dans toutes ses composantes.
- > Un enseignement progressif et explicite du code selon une démarche syllabique.
- > Une étude de la langue à base d'enseignements explicites, programmés, rigoureux et spécifiques : orthographe, vocabulaire, grammaire.
- > Des situations d'encodage et d'écriture pluri-quotidiennes (copies, graphisme, encodage de syllabes, de mots, de phrases, dictées, rédaction).
- > Un enseignement explicite de la compréhension (textes en main et textes entendus) et de la lecture à voix haute.

Mathématiques

- > Des apprentissages présentant des phases de manipulation, d'expérimentation et de verbalisation au service de la formalisation des savoirs.
- > Des situations de résolution de problème au centre des enseignements numériques et géométriques.
- > Un enseignement des nombres jusqu'à 100 s'appuyant sur l'étude des relations internes aux nombres et des différentes désignations orales et écrites.
- > Un enseignement du calcul visant l'automatisation des procédures et la mémorisation des faits numériques (addition et soustraction).
- > Un enseignement des unités usuelles de mesure de grandeur à partir de la construction d'une grandeur de référence (l'unité), l'utilisation d'instruments et l'estimation d'une mesure.
- > Des représentations géométriques construites à partir d'expériences spatiales vécues nécessitant un lexique précis et adapté.

Enseigner en CE1 à effectifs réduits

Français

- > Des interactions langagières nombreuses et de qualité, des moments de métacognition et de retour sur les apprentissages.
- > Un enseignement structuré du langage oral dans toutes ses composantes.
- > Une automatisation du code alphabétique et de la maîtrise orthographique des correspondances graphèmes/phonèmes complexes.
- > Une étude de la langue à base d'enseignements explicites, programmés, rigoureux et spécifiques : orthographe, vocabulaire, grammaire.
- > Des situations d'encodage et d'écriture pluri-quotidiennes (copies, graphisme, encodage de syllabes, de mots, de phrases, dictées, rédaction).
- > Un enseignement explicite de la compréhension et de la lecture à voix haute.

Mathématiques

- > Des apprentissages présentant des phases de manipulation, d'expérimentation et de verbalisation au service de la formalisation de savoirs.
- > Des situations de résolution de problème sur des registres numériques larges et des raisonnements plus complexes.
- > Un enseignement des nombres jusqu'à 1000 s'appuyant sur l'étude des relations internes aux nombres et des différentes désignations orales et écrites.
- > Un enseignement du calcul visant l'automatisation des procédures et la mémorisation des faits numériques (addition, soustraction et multiplication).
- > Un enseignement des unités usuelles de mesure de grandeur à partir de la construction d'une grandeur de référence (l'unité), l'utilisation d'instruments et l'estimation d'une mesure.
- > Des représentations géométriques construites à partir d'expériences spatiales vécues nécessitant un lexique précis et adapté.